



Communiqué de presse

Cashbee lance la première offre d'assurance-vie 100% responsable et mobile, en partenariat avec Generali

Paris, le 3 novembre 2020

L'application mobile d'épargne Cashbee, qui a permis à ses milliers d'utilisateurs d'épargner plus de 25 millions d'euros depuis son lancement en septembre 2019, s'enrichit d'une offre d'épargne longue : Cashbee+, un contrat d'assurance-vie responsable et personnalisable, accessible intégralement depuis un smartphone.

Cette offre, conçue en partenariat avec Generali Vie et exclusive à Cashbee, se veut la plus simple et la plus engagée du marché.

Cashbee+ libère les épargnants des contraintes associées à l'assurance-vie :

- Aucuns frais d'entrée ni de sortie et frais de gestion de maximum 1%
- Disponibilité des fonds en 72h, préservant ainsi la parfaite liquidité de l'épargne ¹
- Inscription et gestion de l'épargne intégralement sur mobile, une première en France
- Gestion pilotée, adaptée au profil de risque de l'utilisateur

Cashbee+ propose exclusivement des investissements responsables, en phase avec les aspirations des épargnants ² :

- Totalité des fonds labellisés ISR (Investissement Socialement Responsable)
- Possibilité de thématiser son épargne c'est à dire de surpondérer un certain type d'actifs au sein de son contrat selon les axes suivants :
 - o Tech
 - o Inclusion sociale
 - o Climat
 - o Impact (Tech + Inclusion sociale + Climat)

Corentin Favennec, Directeur commercial et partenariats Grands Comptes chez Generali Patrimoine :

« Le partenariat avec Cashbee s'inscrit dans notre volonté de proposer notre offre au travers de parcours clients efficaces et innovants, de renforcer notre palette de services et de promouvoir des produits verts et socialement responsables. »

Marc Tempelman et Cyril Garbois, co-fondateurs de Cashbee :

« Notre objectif a toujours été d'aider les Français à épargner plus et mieux. Cela passe par une expérience fluide, personnalisée, entièrement digitale, mais aussi par un choix étendu entre plusieurs produits d'épargne. Le lancement de Cashbee+ en partenariat avec Generali répond à ces attentes et va même plus loin, en proposant des produits aux impacts environnementaux et sociaux alignés avec les valeurs de nos clients. Nos utilisateurs peuvent désormais trouver dans la même application des solutions adaptées à

toutes leurs envies, qu'il s'agisse de se constituer une épargne de précaution ou d'investir sur un projet plus long terme. Le tout, sans faire de sacrifice sur le confort d'usage ou la dimension responsable de leurs placements. »

À propos de Cashbee

Cashbee, fintech française spécialiste de l'épargne digitale, met l'argent au service de ses utilisateurs grâce à son application mobile qui offre une expérience et des produits d'épargne simples, intelligents, engagés et optimisés. Créée en 2018 et implantée dans les locaux de Platform58, l'incubateur de La Banque Postale, la société est dirigée par une équipe expérimentée alliant des expertises complémentaires dans les domaines de la finance, du conseil en stratégie et de l'ingénierie informatique. Cashbee est un établissement de paiement, est agréée par l'ACPR et soumise à ce titre aux exigences de sécurité les plus strictes.

www.cashbee.fr

À propos de Generali France

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs de l'Hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 13,3 milliards d'euros en 2019. Generali France s'appuie sur plus de 9 000 collaborateurs et agents généraux pour être le partenaire de ses clients tout au long de leur vie. Il offre des solutions d'assurances et de gestion d'actifs à 7,4 millions de personnes ainsi qu'à 750 000 professionnels et entreprises.

À propos du Groupe Generali

Generali est l'un des plus grands groupes internationaux d'assurance et de gestion d'actifs. Fondé en 1831, il est implanté dans 50 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 69,7 milliards d'euros en 2019. Comptant près de 72 000 collaborateurs et 61 millions de clients à travers le monde, le Groupe figure parmi les leaders en Europe et occupe une place d'importance croissante en Asie et en Amérique Latine. L'ambition de Generali est d'être le partenaire de ses clients tout au long de leur vie, en leur proposant des solutions innovantes et personnalisées et en s'appuyant sur un réseau de distribution inégalé.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

(1) En l'absence de bénéficiaire acceptant ou de mise sous garantie du contrat et sous réserve que Generali Vie dispose du RIB client.

(2) Cashbee+ est un contrat d'assurance vie de groupe libellé en euros et/ou en unités de compte, assuré par Generali Vie, entreprise régie par le Code des assurances. Les modalités d'adhésion, consultation et gestion en ligne du contrat sont précisées dans la Notice d'information valant Conditions Générales du contrat d'assurance vie Cashbee+. L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Contacts Presse

Cashbee

Nicolas Merigeau – agence NewCap

nmerigeau@newcap.fr

01 44 71 94 98

Generali France

Laurie Bonneville

laurie.bonneville@generali.com

03 20 66 32 90